

SOCIÉTÉ SOLIDAIRE, TENIR LE DEFI.

Au moment du lancement de la campagne française de traque du déficit public, et dans l'ambiance européenne de l'application de la directive « services » les partenaires se mobilisent.

Les associations sociales et médico-sociales relèvent le défi de mieux se définir pour camper plus solidement leur place dans l'évolution des politiques publiques.

Les services publics revendiquent leur légitimité.

Pour les acteurs de terrain, cela veut dire quoi ?

Qu'ils sont en veille.

Quand ils sont professionnels, ils savent notamment que la professionnalisation intense de ces 40 dernières années doit se maintenir car elle a permis de créer des droits pour des usagers toujours plus nombreux : personnes âgées, handicapées, en difficultés sociales.

Quand ils sont bénévoles, ils mesurent quotidiennement à quel point l'évolution économique est impitoyable.

Ils voient que les solidarités nouvelles atténuent au moins l'impact du clivage grandissant entre classe moyenne et personnes atteintes par la précarité.

Quel est l'enjeu ? Pour les acteurs des politiques de solidarité (services publics, associations, professionnels, bénévoles) il s'agit de faire reconnaître leur action en prouvant qu'elle répond à deux défis :

- ouvrir tous les droits des personnes
- et les soutenir dans leur contribution à la participation sociale (ce qui suppose d'intervenir aussi sur la société).

SUR LE VIF